



Programme de formation – Amiante (Sans Mention) – Initiale

Présentation

La formation réglementaire **Amiante – Sans Mention – Initiale** prépare le stagiaire à réaliser les repérages d'amiante réglementaires dans les immeubles bâtis, conformément aux dispositions du **Code de la santé publique**, de l'**arrêté du 1^{er} juillet 2024** et à la norme **NF X 46-020**.

Elle couvre l'ensemble des aspects **réglementaires, méthodologiques, techniques, sécuritaires et pratiques**, depuis la préparation de mission jusqu'à la restitution du rapport, avec un focus sur la prévention des risques et la conformité aux exigences légales.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante selon la **liste C** de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique.
 - Appliquer la méthodologie de repérage définie par la norme **NF X 46-020**.
 - Planifier et préparer une mission de repérage en respectant les obligations réglementaires.
 - Réaliser des inspections sur site et interpréter les résultats d'analyse fournis par un laboratoire accrédité.
 - Établir un rapport clair, conforme au modèle réglementaire, et communiquer les résultats au commanditaire.
 - Appliquer les principes de **sécurité, prévention et gestion des déchets** liés à l'amiante.
 - Connaître les responsabilités juridiques et les sanctions applicables.
-

Public visé

- Diagnostiqueurs immobiliers ou candidats souhaitant obtenir la certification **Amiante – Sans Mention** délivrée par un organisme certificateur accrédité.
-

Prérequis

Prérequis – certification *sans mention*. Pour une **première certification**, le candidat apporte la **preuve d'une formation initiale** (cf. ci-dessous). **Aucun prérequis de diplôme/expérience n'est exigé en *sans mention*.** (*Les prérequis visés à l'annexe III §1 s'appliquent uniquement à la mention.*)

Prérequis techniques FOAD

- Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet stable.
 - Navigateur compatible (Chrome, Firefox, Edge).
 - Casque audio recommandé et environnement calme.
 - Formation compatible multi-supports.
 - Accès complet aux vidéos, quiz et documents téléchargeables via un espace membre sécurisé.
-

Programme de formation

Base réglementaire du contenu. Le contenu est **fondé sur les compétences** exigées pour le **domaine amiante** selon les programmes d'examen de l'annexe III (repérages **R.1334-20/-21**, évaluations **R.1334-27**, etc.). (*La norme NF X 46-020 reste une **référence technique** utile, mais l'**ancrage juridique** du contenu relève de l'annexe III.*)

Module 1 – Cadre réglementaire et obligations

- Code de la santé publique (articles R.1334-14 à R.1334-29-9).
- Arrêté du 1^{er} juillet 2024.
- Responsabilités juridiques, sanctions administratives et pénales.

Module 2 – Norme NF X 46-020

- Champ d'application et définitions.
- Stratégie de repérage et plan de mission.

Module 3 – Préparation de mission

- Collecte des données initiales.
- Analyse documentaire (plans, historiques, rapports antérieurs).
- Gestion des accès et coordination avec le commanditaire.

Module 4 – Inspection et identification

- Techniques d'inspection visuelle.
- Identification visuelle des matériaux amiantés.
- Mesures de sécurité lors des visites de site.

Module 5 – Analyse et interprétation

- Lecture des rapports de laboratoire.
- Évaluation de l'état de conservation.
- Gestion et élimination des déchets amiantés.

Module 6 – Rédaction et restitution du rapport

- Structure réglementaire.
- Limites de mission et réserves.
- Transmission au commanditaire.

Module 7 – Études de cas pratiques

- Exercices sur bâtiments réels.
 - Analyse critique de rapports existants.
-

Équipe pédagogique

Formateur certifié, justifiant d'une expérience terrain de plus de 15 ans dans les diagnostics immobiliers et d'une expérience significative en pédagogie pour adultes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Modules interactifs en e-learning (vidéos, textes illustrés, schémas).
 - Support de cours complet en version numérique.
 - Plateforme accessible 24h/24 avec suivi de progression et traçabilité des connexions.
 - Assistance pédagogique asynchrone par messagerie auprès du référent pédagogique, avec une réponse sous 48 heures ouvrées.
-

Dispositifs de suivi et d'évaluation

- Suivi : contrôle de la progression via la plateforme (temps de connexion, modules complétés).
-

Durée et modalités

- **Durée totale** : 21 heures – 100 % e-learning, à réaliser sur 2 mois maximum.

Attestation (formation initiale). L'organisme de formation **délivre une attestation** constatant le **succès du suivi** de la formation **initiale**. *L'attestation après vérification des acquis s'applique hors module initial (formation continue).* Des **QCM/mini-cas** peuvent être proposés **à titre pédagogique, sans seuil national imposé** pour l'attestation d'**initiale**.

Capacité d'accueil

- Illimitée en e-learning.
-

Tarif et modalités de paiement

- 450 € net de taxe – Paiement par carte bancaire.
-

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (aménagements possibles).
 - Référent handicap : contact@pro-formation.re
-

Conformité réglementaire

Conformité : Arrêté du 1^{er} juillet 2024 — Annexe I §4.1.1 (initiale 3 jours), Annexe II §2.2 (contenu fondé sur annexe III), Annexe II §2.4 (attestation : exception pour le module initial), Annexe II §2.6.1 (audit OF : outil de suivi).